

370 **DA30.11**
Projet de modification de la limite
du parc national du Mont-Orford
6213-01-007

2008 -06- 6 - ^{10:52}
~~heure-minute~~

15 281 092

CANADA TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

Grefe de
Montréal

NO : SAI-M-129658-0703

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (agissant pour la **MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS**)
300, boulevard Jean-Lesage, 1.03
Québec (Québec) G1K 8K6

NO : 6 2006 68013 (CQ-2006-000478)

Expropriant

c.

LES FRÈRES GREIF CANADA INC.
4219, Park Street, Box 27
Niagara Falls (Ontario) L2E 6S8

Expropriée

AVIS DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ
(Art. 53.1 de la Loi sur l'expropriation)

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (agissant pour la **MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS**) déclare que :

1. Le 17 mars 2007 un avis d'expropriation amendé, dûment signifié, a été publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Richmond sous le numéro 15 043 379, afin d'acquérir les immeubles ci-après désignés selon la description préparée par l'arpenteur-géomètre Pierre Bernier.

08 JUN 6 10:52

PARCELLE No 18 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-seize mille cent trois (2 676 103) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 992 318,6 mètres carrés

PARCELLE No 16 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante et un (2 974 761) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 259 283,2 mètres carrés

PARCELLE No 17 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-deux (2 974 762) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 738 248,4 mètres carrés

PARCELLE No 34 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-trois (2 974 763) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 193 633,8 mètres carrés

PARCELLE No 48 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-quinze mille huit cent quinze (2 675 815) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 831 492 mètres carrés

PARCELLE No 61 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent dix (2 974 710) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 656 651,2 mètres carrés

PARCELLE No 43 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-quinze mille neuf cent cinquante (2 675 950) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 637 640,3 mètres carrés

PARCELLE No 54 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-seize mille deux cent douze (2 676 212) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 939 122,7 mètres carrés

PARCELLE No 10 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions sept cent cinquante-cinq mille quatre-vingt-cinq (2 755 085) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 85 756,9 mètres carrés

PARCELLE No 59 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent huit (2 974 708) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 391 268 mètres carrés

PARCELLE No 60 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent neuf (2 974 709) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 950 284,8 mètres carrés

PARCELLE No 62 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent onze (2 974 711) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 575 902,4 mètres carrés

PARCELLE No 50 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent douze (2 974 712) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 698 975 mètres carrés

PARCELLE No 52 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent treize (2 974 713) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 95 419,3 mètres carrés

PARCELLE No 53 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quatorze (2 974 714) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 453 850,9 mètres carrés

PARCELLE No 51 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quinze (2 974 715) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 8 176,3 mètres carrés

PARCELLE No 38 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent dix-neuf (2 974 719) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 122 749,8 mètres carrés

PARCELLE No 39 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt (2 974 720) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 47 557,9 mètres carrés

PARCELLE No 40 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt et un (2 974 721) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 14 985,2 mètres carrés

PARCELLE No 42 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt-deux (2 974 722) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 190 784 mètres carrés

PARCELLE No 1 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente et un (2 974 731) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 376 772,1 mètres carrés

PARCELLE No 2 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-deux (2 974 732) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 62 872,8 mètres carrés

PARCELLE No 19 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-trois (2 974 733) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 218 950,3 mètres carrés

PARCELLE No 20 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-quatre (2 974 734) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 832 491,5 mètres carrés

PARCELLE No 21 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-cinq (2 974 735) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 635 177 mètres carrés

PARCELLE No 22 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-six (2 974 736) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 435 371,3 mètres carrés

PARCELLE No 23 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-sept (2 974 737) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 444 509,4 mètres carrés

PARCELLE No 24 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-huit (2 974 738) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 895 886,7 mètres carrés

PARCELLE No 25 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-neuf (2 974 739) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 891 495,4 mètres carrés

PARCELLE No 26 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante (2 974 740) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 894 074,4 mètres carrés

PARCELLE No 4 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante et un (2 974 741) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 631 999,4 mètres carrés

PARCELLE No 5 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-deux (2 974 742) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 666 805,4 mètres carrés

PARCELLE No 8 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-trois (2 974 743) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 535 069,4 mètres carrés

PARCELLE No 11 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-quatre (2 974 744) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 317 339,2 mètres carrés

PARCELLE No 13 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-cinq (2 974 745) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 105 735,8 mètres carrés

PARCELLE No 27 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-six (2 974 746) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 801 584,7 mètres carrés

PARCELLE No 29 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-sept (2 974 747) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 516 875,6 mètres carrés

PARCELLE No 37 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-neuf (2 974 749) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 504 309,5 mètres carrés

PARCELLE No 41 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante (2 974 750) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 588 578,1 mètres carrés

PARCELLE No 45 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante et un (2 974 751) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 564 642,6 mètres carrés

PARCELLE No 47 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-deux (2 974 752) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 327 238,5 mètres carrés

PARCELLE No 6 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-trois (2 974 753) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 256 488,5 mètres carrés

PARCELLE No 7 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-quatre (2 974 754) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 429 363,6 mètres carrés

PARCELLE No 12 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-cinq (2 974 755) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 153 021,7 mètres carrés

PARCELLE No 14 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-six (2 974 756) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 26 440,7 mètres carrés

PARCELLE No 28 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-sept (2 974 757) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 53 877,6 mètres carrés

PARCELLE No 30 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-huit (2 974 758) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 102 709,4 mètres carrés

PARCELLE No 9 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-douze (2 974 772) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 195 103,9 mètres carrés

PARCELLE No 44 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-deux (3 686 982) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 270 768,6 mètres carrés

PARCELLE No 46 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-trois (3 686 983) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 264 286,2 mètres carrés

PARCELLE No 56 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-quatre (3 686 984) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 316 124,5 mètres carrés

PARCELLE No 55 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-cinq (3 686 985) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 834 810,5 mètres carrés

PARCELLE No 33 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions sept cent trente-neuf mille soixante-quatre (3 739 064) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 57 040,9 mètres carrés

PARCELLE No 57 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions neuf cent trente-trois mille deux cent six (3 933 206) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 625 134 mètres carrés

PARCELLE No 58 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions neuf cent trente-trois mille deux cent sept (3 933 207) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 165 511,9 mètres carrés

PARCELLE No 31 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions neuf cent trente-quatre mille cinquante et un (3 934 051) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 69 601,2 mètres carrés

PARCELLE No 32 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions neuf cent trente-quatre mille cinquante-trois (3 934 053) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 25 190,8 mètres carrés

PARCELLE No 35 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-quatre (2 974 764) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

Superficie : 101 330,8 mètres carrés

PARCELLE No 36 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-cinq (2 974 765) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

Superficie : 184 639,6 mètres carrés

PARCELLE 63 – Immeuble à acquérir

Le lot quatre millions soixante-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (4 077 297) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 20 734,5 mètres carrés

PARCELLE 63 – Immeuble à acquérir

Le lot quatre millions soixante-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-seize (4 077 296) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie: 4 283,8 mètres carrés

2. L'offre de l'expropriant faite en vertu de l'article 46 de la Loi sur l'expropriation est au montant de 5 670 350 \$ et, conformément à la loi, une somme de 5 670 350 \$ vous a été versée à titre d'indemnité provisionnelle.

3. L'expropriant vous avise de son intention de publier le présent avis de transfert de propriété, afin de devenir propriétaire de ces immeubles expropriés à compter de la date de son inscription.

4. L'expropriant vous avise également de son intention de prendre possession de ces immeubles le 5 juillet 2008, date à laquelle vous devrez avoir libéré les lieux.

5. L'expropriant vous demande de prendre connaissance du texte suivant contenu à l'Annexe II de la Loi sur l'expropriation :

"ANNEXE II

1. Ce document indique que l'expropriant entend devenir propriétaire du bien visé par l'expropriation et en prendre possession à la date qui y est indiquée.

2. Vous devez libérer les lieux pour cette date.

3. Si vous avez des motifs graves à faire valoir pour retarder la date de prise de possession, vous avez 15 jours à compter de la date de la réception de ce document pour présenter, personnellement ou par avocat, une requête à la Cour supérieure.

4. La Cour supérieure pourra retarder la prise de possession pour une période maximale de six mois s'il n'y a pas pour l'expropriant une urgence de nature telle que tout retard dans la prise de possession entraîne pour lui un préjudice sérieux.

5. La Cour supérieure, si elle fait droit à votre demande, fixera le loyer que vous devrez payer durant la période d'extension."

POUR CES MOTIFS, l'expropriant demande à l'officier de la publicité des droits de la circonscription foncière précitée d'inscrire le présent avis transférant à l'expropriant la propriété des immeubles désignés au paragraphe 1 du présent avis.

DÉCLARATION PRÉVUE PAR L'ARTICLE 9 DE LA "LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES" (L.R.Q. c. D-15.1).

a) La cédante est Les Frères Greif Canada Inc. ;

Le cessionnaire est **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC** agissant par son ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

b) L'avis d'expropriation a été signifié à la cédante au 4219, Park Street, Box 27 Niagara Falls (Ontario) L2E 6S8 ;

c) Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a son bureau principal, aux fins des présentes, au 700, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5H1;

d) Les immeubles sont situés dans Saint-François-Xavier-de-Brompton, Saint-Denis-de-Brompton et Racine;

e) Le montant de la contrepartie versé à l'expropriée pour les fins du transfert de propriété en vertu de la Loi sur l'expropriation, est de 5 670 350 \$;

e.1) Le montant constituant la base d'une imposition du droit de mutation est de 5 586 319 \$;

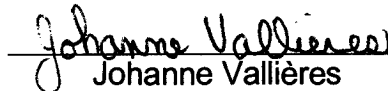
f) Le montant du droit de mutation est de 82 294,79 \$;

g) Le cessionnaire bénéficie de l'exonération du paiement du droit de mutation, en application du paragraphe a) de l'article 17 de la loi.

h) L'expropriant déclare qu'en date des présentes, il n'y a pas de transfert à la fois d'un immeuble corporel et de meubles visés par l'article 1.0.1 de ladite loi.

QUÉBEC, le 30 mai 2008


Michel Leclerc, avocat
CHAMBERLAND, GAGNON (JUSTICE – QUÉBEC)
PROCUREUR DE L'EXPROPRIANT


Johanne Vallières


France Turmel

AFFIDAVIT

Je, soussignée Johanne Vallières, fonctionnaire, domiciliée aux fins des présentes au 300, boulevard Jean-Lesage, 1.03, Québec (Québec) G1K 8K6, district de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. J'étais présente et j'ai vu le procureur de l'expropriant, mentionné dans l'avis de transfert de propriété ci-joint, le signer;

2. Cet avis a été signé par M^e Michel Leclerc, avocat, le 30 mai 2008 en ma présence et en la présence de France Turmel l'autre témoin qui y a concouru;

3. Je connais M^e Michel Leclerc, avocat.

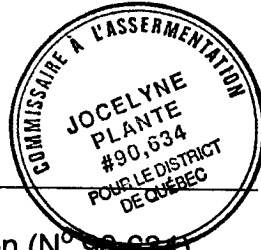
EN FOI DE QUOI, je signe

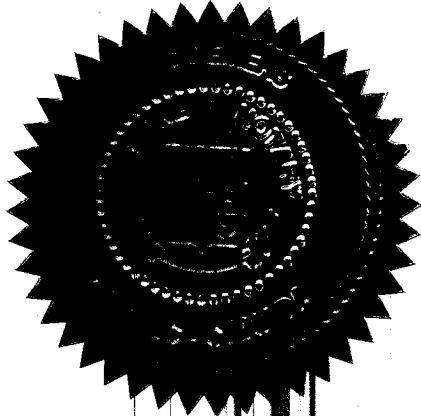

Johanne Vallières

Assermentée devant moi, à Québec, le 30 mai 2008


Jocelyne Plante

Commissaire à l'assermentation (N^o 90,634)





L'AN DEUX MILLE HUIT, le vingt-deux avril.

Devant Me Luc Demers, notaire à Sherbrooke, province de Québec.

COMPARAÎT:

GREIF BROS CANADA INC. / LES FRÈRES GREIF CANADA INC.,
corporation dûment constituée suivant la *Loi sur les sociétés par actions (régime fédéral)*, autrefois connue sous le nom de « International Cooperage Company of Canada Limited », (le certificat de continuation a été émis le 28 octobre 1980), ayant son siège social au 4219, Park Street, Niagara Falls (Ontario) L2E 6S8, Canada, ici agissant et représentée par Michael J. Gasser, président, dûment autorisé aux fins des présentes aux termes d'une résolution du conseil d'administration en date du 18 avril 2008, lui-même représenté par John Hampson, dûment autorisé aux termes d'une procuration signée au Delaware, Ohio, U.S.A., le 18 avril 2008. Copies desdites résolution et procuration demeurent annexées à l'original des présentes en conformité avec la *Loi sur le notariat*.

Ci-après appelée : "Le comparant";

LEQUEL, pour les fins de cette quittance partielle, expose ce qui suit:

1. **AVIS D'EXPROPRIATION**

Les immeubles ci-après désignés aux paragraphes 2.1 et 2.3 sont affectés d'une expropriation par la Ministre du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec, tel qu'il appert d'un avis d'expropriation dont copie a été inscrite au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 7 juin 2007, sous le numéro 14 308 240 et tel qu'il appert de l'avis d'expropriation amendé inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 17 mars 2008, sous le numéro 15 043 379.

2. **DÉSIGNATIONS**

2.1 **Emprise:** Partie 1

PARCELLE N°65 – Immeuble à acquérir

Le lot **quatre millions soixante-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (4 077 297)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 20 734,5 mètres carrés

PARCELLE N°66 – Immeuble à acquérir

Le lot **quatre millions soixante-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-seize (4 077 296)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 4 283,8 mètres carrés

2.2 Plan: Pour les immeubles ci-dessus décrits au paragraphe 2.1, le tout tel que montré sur un plan préparé par Pierre Bernier, arpenteur-géomètre, le 12 février 2008 et conservé aux archives du Bureau de l'arpenteur général du Québec sous le numéro 0502-0266-00 f1 C/1, dont une copie est annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le comparant en présence du notaire.

2.3 Emprise: Partie 2

PARCELLE N°18 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions six cent soixante-seize mille cent trois (2 676 103)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 992 318,6 mètres carrés

PARCELLE N°16 – Immeuble à acquérir

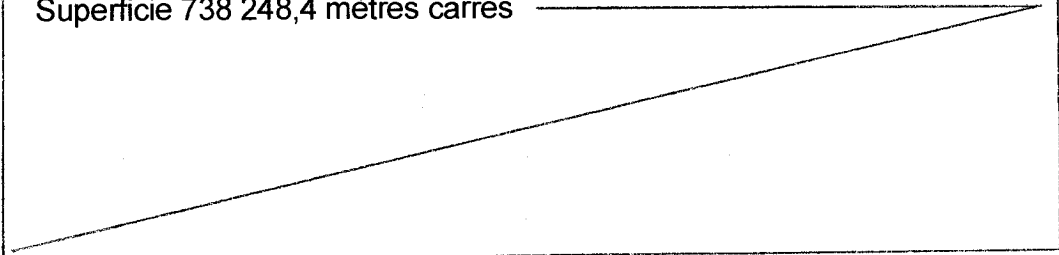
Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante et un (2 974 761)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 259 283,2 mètres carrés

PARCELLE N°17 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-deux (2 974 762)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie 738 248,4 mètres carrés



PARCELLE N°34 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-trois (2 974 763)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie 193 633,8 mètres carrés

PARCELLE N°48 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions six cent soixante-quinze mille huit cent quinze (2 675 815)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 831 492 mètres carrés

PARCELLE N°61 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent dix (2 974 710)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 656 651,2 mètres carrés

PARCELLE N°43 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions six cent soixante-quinze mille neuf cent cinquante (2 675 950)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 637 640,3 mètres carrés

PARCELLE N°54 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions six cent soixante-seize mille deux cent douze (2 676 212)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 939 122,7 mètres carrés

PARCELLE N°10 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions sept cent cinquante-cinq mille quatre-vingt-cinq (2 755 085)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 85 756,9 mètres carrés

PARCELLE N°59 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent huit (2 974 708)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 391 268 mètres carrés

PARCELLE N°60 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent neuf (2 974 709)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 950 284,8 mètres carrés

PARCELLE N°62 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent onze (2 974 711)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie 575 902,4 mètres carrés

PARCELLE N°50 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent douze (2 974 712)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 698 975 mètres carrés

PARCELLE N°52 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent treize (2 974 713)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 95 419,3 mètres carrés

PARCELLE N°53 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quatorze (2 974 714)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 453 850,9 mètres carrés

PARCELLE N°51 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quinze (2 974 715)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 8 176,3 mètres carrés

PARCELLE N°38 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent dix-neuf (2 974 719)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 122 749,8 mètres carrés

PARCELLE N°39 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt (2 974 720)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 47 557,9 mètres carrés

PARCELLE N°40 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt et un (2 974 721)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 14 985,2 mètres carrés

PARCELLE N°42 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt-deux (2 974 722)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 190 784 mètres carrés

PARCELLE N°1 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente et un (2 974 731)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 376 772,1 mètres carrés

PARCELLE N°2 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-deux (2 974 732)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 62 872,8 mètres carrés

PARCELLE N°19 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-trois (2 974 733)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 218 950,3 mètres carrés

PARCELLE N°20 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-quatre (2 974 734)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 832 491,5 mètres carrés

PARCELLE N°21 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-cinq (2 974 735)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 635 177 mètres carrés

PARCELLE N°22 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-six (2 974 736)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 435 371,3 mètres carrés

PARCELLE N°23 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-sept (2 974 737)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 444 509,4 mètres carrés

PARCELLE N°24 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-huit (2 974 738)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 895 886,7 mètres carrés

PARCELLE N°25 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-neuf (2 974 739)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 891 495,4 mètres carrés

PARCELLE N°26 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante (2 974 740)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 894 074,4 mètres carrés

PARCELLE N°4 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante et un (2 974 741)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 631 999,4 mètres carrés

PARCELLE N°5 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-deux (2 974 742)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 666 805,4 mètres carrés

PARCELLE N°8 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-trois (2 974 743)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 535 069,4 mètres carrés

PARCELLE N° 11 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-quatre (2 974 744)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 317 339,2 mètres carrés

PARCELLE N°13 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-cinq (2 974 745)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 105 735,8 mètres carrés

PARCELLE N°27 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-six (2 974 746)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 801 584,7 mètres carrés

PARCELLE N°29 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-sept (2 974 747)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 516 875,6 mètres carrés

PARCELLE N°37 – Immeuble à acquérir

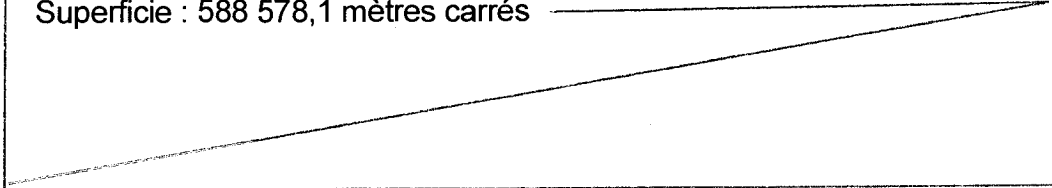
Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-neuf (2 974 749)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 504 309,5 mètres carrés

PARCELLE N°41 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante (2 974 750)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 588 578,1 mètres carrés



PARCELLE N°45 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante et un (2 974 751)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 564 642,6 mètres carrés

PARCELLE N°47 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-deux (2 974 752)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 327 238,5 mètres carrés

PARCELLE N°6 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-trois (2 974 753)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 256 488,5 mètres carrés

PARCELLE N°7 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-quatre (2 974 754)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 429 363,6 mètres carrés

PARCELLE N°12 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-cinq (2 974 755)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 153 021,7 mètres carrés

PARCELLE N°14 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-six (2 974 756)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 26 440,7 mètres carrés

PARCELLE N°28 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-sept (2 974 757)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 53 877,6 mètres carrés

PARCELLE N°30 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-huit (2 974 758)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 102 709,4 mètres carrés

PARCELLE N°9 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-douze (2 974 772)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 195 103,9 mètres carrés

PARCELLE N°44 – Immeuble à acquérir

Le lot **trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-deux (3 686 982)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 270 768,6 mètres carrés

PARCELLE N°46 – Immeuble à acquérir

Le lot **trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-trois (3 686 983)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 264 286,2 mètres carrés

PARCELLE N°56 – Immeuble à acquérir

Le lot **trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-quatre (3 686 984)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 316 124,5 mètres carrés

PARCELLE N°55 – Immeuble à acquérir

Le lot **trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-cinq (3 686 985)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 834 810,5 mètres carrés

PARCELLE N°33 – Immeuble à acquérir

Le lot **trois millions sept cent trente-neuf mille soixante-quatre (3 739 064)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 57 040,9 mètres carrés

PARCELLE N°57 – Immeuble à acquérir

Le lot **trois millions neuf cent trente-trois mille deux cent six (3 933 206)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 625 134 mètres carrés

PARCELLE N°58 – Immeuble à acquérir

Le lot **trois millions neuf cent trente-trois mille deux cent sept (3 933 207)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 165 511,9 mètres carrés

PARCELLE N°31 – Immeuble à acquérir

Le lot **trois millions neuf cent trente-quatre mille cinquante et un (3 934 051)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 69 601,2 mètres carrés

PARCELLE N°32 – Immeuble à acquérir

Le lot **trois millions neuf cent trente-quatre mille cinquante-trois (3 934 053)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Racine.

Superficie : 25 190,8 mètres carrés

PARCELLE N°35 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-quatre (2 974 764)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

Superficie 101 330,8 mètres carrés

PARCELLE N°36 – Immeuble à acquérir

Le lot **deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-cinq (2 974 765)** du **Cadastre du Québec**, de la circonscription foncière de **Richmond**, de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

Superficie : 184 639,6 mètres carrés

2.4 **Plan:** Pour les immeubles ci-dessus décrits au paragraphe 2.3, le tout tel que montré sur un plan préparé par Pierre Bernier, arpenteur-géomètre, le 22 février 2007 et conservé aux archives du Bureau de l'arpenteur général du Québec sous le numéro 0502-0266-00 f1 A/1, dont une copie est annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le comparant en présence du notaire.

3. TITRE

3.1 **Titre:** Le comparant déclare qu'il est propriétaire des terrains ci-dessous mentionnés aux termes de l'acte de vente inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 20 juillet 1942, sous le numéro 31 383 :

- lot 2 676 103 (parcelle n°18)
- lot 2 974 761 (parcelle n°16)
- lot 2 974 762 (parcelle n°17)
- lot 2 974 763 (parcelle n°34)
- lot 2 675 950 (parcelle n°43)
- lot 2 676 212 (parcelle n°54)
- lot 2 755 085 (parcelle n°10)
- lot 2 974 712 (parcelle n°50)
- lot 2 974 713 (parcelle n°52)
- lot 2 974 714 (parcelle n°53)
- lot 2 974 715 (parcelle n°51)
- lot 2 974 720 (parcelle n°39)
- lot 2 974 721 (parcelle n°40)
- lot 2 974 722 (parcelle n°42)
- lot 2 974 731 (parcelle n°1)
- lot 2 974 732 (parcelle n°2)
- lot 2 974 733 (parcelle n°19)

- lot 2 974 734 (parcelle n°20)
- lot 2 974 735 (parcelle n°21)
- lot 2 974 736 (parcelle n°22)
- lot 2 974 737 (parcelle n°23)
- lot 2 974 738 (parcelle n°24)
- lot 2 974 739 (parcelle n°25)
- lot 2 974 740 (parcelle n°26)
- lot 2 974 741 (parcelle n°4)
- lot 2 974 742 (parcelle n°5)
- lot 2 974 743 (parcelle n°8)
- lot 2 974 744 (parcelle n°11)
- lot 2 974 745 (parcelle n°13)
- lot 2 974 751 (parcelle n°45)
- lot 2 974 752 (parcelle n°47)
- lot 2 974 753 (parcelle n°6)
- lot 2 974 754 (parcelle n°7)
- lot 2 974 755 (parcelle n°12)
- lot 2 974 756 (parcelle n°14)
- lot 2 974 757 (parcelle n°28)
- lot 2 974 758 (parcelle n°30)
- lot 2 974 772 (parcelle n°9)
- lot 3 686 982 (parcelle n°44)
- lot 3 686 983 (parcelle n°46)
- lot 3 686 984 (parcelle n°56)
- lot 3 686 985 (parcelle n°55)
- lot 3 739 064 (parcelle n°33)
- lot 3 934 051 (parcelle n°31)
- lot 3 934 053 (parcelle n°32)
- lot 2 974 764 (parcelle n°35)
- lot 2 974 765 (parcelle n°36)

3.2 **Titre:** Le comparant déclare qu'il est propriétaire des terrains ci-dessous mentionnés aux termes de l'acte de vente inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 20 juillet 1942, sous le numéro 31 383 et aux termes d'un procès-verbal de bornage inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 1er février 1971, sous le numéro 94 659:

- lot 2 974 711 (parcelle n°62)
- lot 3 933 206 (parcelle n°57)
- lot 3 933 207 (parcelle n°58)

3.3 **Titre:** Le comparant déclare qu'il est propriétaire des terrains ci-dessous mentionnés aux termes de l'acte de vente inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 20 juillet 1942, sous le numéro 31 383 et aux termes d'un acte de vente inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 16 février 1971, sous le numéro 94 791: _____

- lot 2 974 719 (parcelle n°38)
- lot 2 974 746 (parcelle n°27)
- lot 2 974 747 (parcelle n°29)
- lot 2 974 749 (parcelle n°37)
- lot 2 974 750 (parcelle n°41)

3.4 Titre: Le comparant déclare qu'il est propriétaire des terrains ci-dessous mentionnés aux termes de l'acte d'échange inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 10 mars 2005, sous le numéro 12 130 211 :

- lot 2 675 815 (parcelle n°48)
- lot 4 077 297 (parcelle n°63 « identifiée parcelle n° 65 sur le plan ci-haut mentionné »)
- lot 4 077 296 (parcelle n°64 « identifiée parcelle n°66 » sur le plan ci-haut mentionné »)

3.5 Titre: Le comparant déclare qu'il est propriétaire du terrain ci-dessous mentionné aux termes de l'acte de vente inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 20 juillet 1942, sous le numéro 31 383 et aux termes d'un procès-verbal de bornage inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 6 février 1992, sous le numéro 188 567 :

- lot 2 974 708 (parcelle n°59)

3.6 Titre: Le comparant déclare qu'il est propriétaire du terrain ci-dessous mentionné aux termes de l'acte de vente inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 20 juillet 1942, sous le numéro 31 383 et aux termes des procès-verbaux de bornage inscrits au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 1er février 1971, sous le numéro 94 659 et le 6 février 1992, sous le numéro 188 567 :

- lot 2 974 709 (parcelle n°60)

3.7 Titre : Le comparant déclare qu'il est propriétaire du terrain ci-dessous mentionné aux termes de l'acte de vente inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 17 juin 1960, sous le numéro 68 536, aux termes du procès-verbal de bornage inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 1er février 1971, sous le numéro 94 659 et aux termes des lettres patentes inscrites au registre foncier de la circonscription foncière de Richmond, le 9 septembre 1996, sous le numéro 206 586 :

- lot 2 974 710 (parcelle n°61)

3.8 Droit à indemnité: Le comparant déclare ne pas avoir transporté ou autrement aliéné le droit à l'indemnité découlant de cette expropriation et que cette indemnité n'a fait l'objet d'aucune saisie.

4. **QUITTANCE**

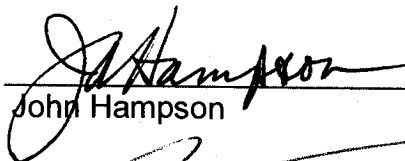
Le comparant reconnaît avoir reçu ce jour du gouvernement du Québec la somme de **cinq millions six cent soixante-dix mille trois cent cinquante dollars (5 670 350,00 \$)** à titre d'indemnité provisionnelle pour les expropriations précitées, **DONT QUITTANCE POUR AUTANT.**

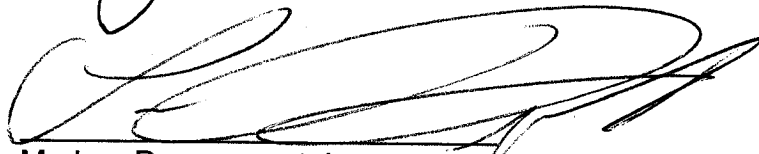
Cette quittance est donnée sous réserve des recours, tant du comparant que du gouvernement, pour faire déterminer le montant total de l'indemnité.

DONT ACTE à Sherbrooke, sous le numéro neuf mille trois cent quarante-cinq (9345)-----
des minutes du notaire soussigné.

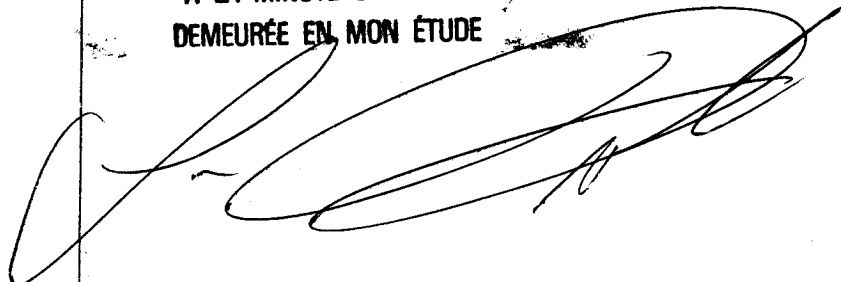
LECTURE FAITE, les parties signent en présence du notaire soussigné.

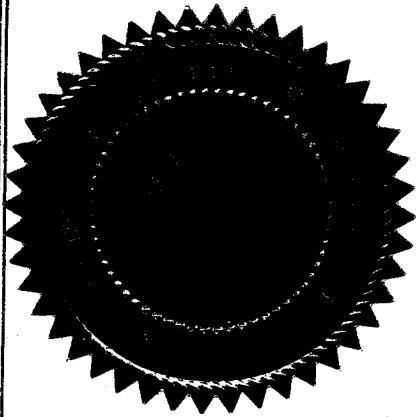
**GREIF BROS CANADA INC. /
LES FRÈRES GREIF CANADA INC.**

par : 
John Hampson


Me Luc Demers, notaire

**COPIE CONFORME
À LA MINUTE ORIGINALE
DEMEURÉE EN MON ÉTUDE**





PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ : LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE : JOHNSON
PROJET : PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD

PLAN N° : 0502-0266-00, f1C/1
DOSSIER : 6-2006-68013

PARCELLE N° 65 – Immeuble à acquérir

Le lot quatre millions soixante-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (4 077 297) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 20 734,5 mètres carrés

PARCELLE N° 66 – Immeuble à acquérir

Le lot quatre millions soixante-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-seize (4 077 296) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 4 283,8 mètres carrés

Les lots précités correspondent à des parties du lot 2 675 816 du cadastre du Québec, étant la parcelle 49 montrée sur le feuillet 1A/1 du plan 0502-0266-00 préparé par le soussigné, le 22 février 2007 sous le numéro 1778 de ses minutes. Un avis d'expropriation publié sous le numéro 14 308 240 a été inscrit contre ledit lot 2 675 816.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Pierre Bernier, arpenteur-géomètre, le 12 février 2008 et conservé au Greffe de l'arpenteur général du Québec sous le numéro 0502-0266-00, f1C/1.

Fait et préparé à Québec, le 12 février 2008 sous le numéro 1805 de mes minutes.

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Pierre Bernier
Pierre Bernier
Arpenteur-Géomètre
Québec, le 13 février 2008

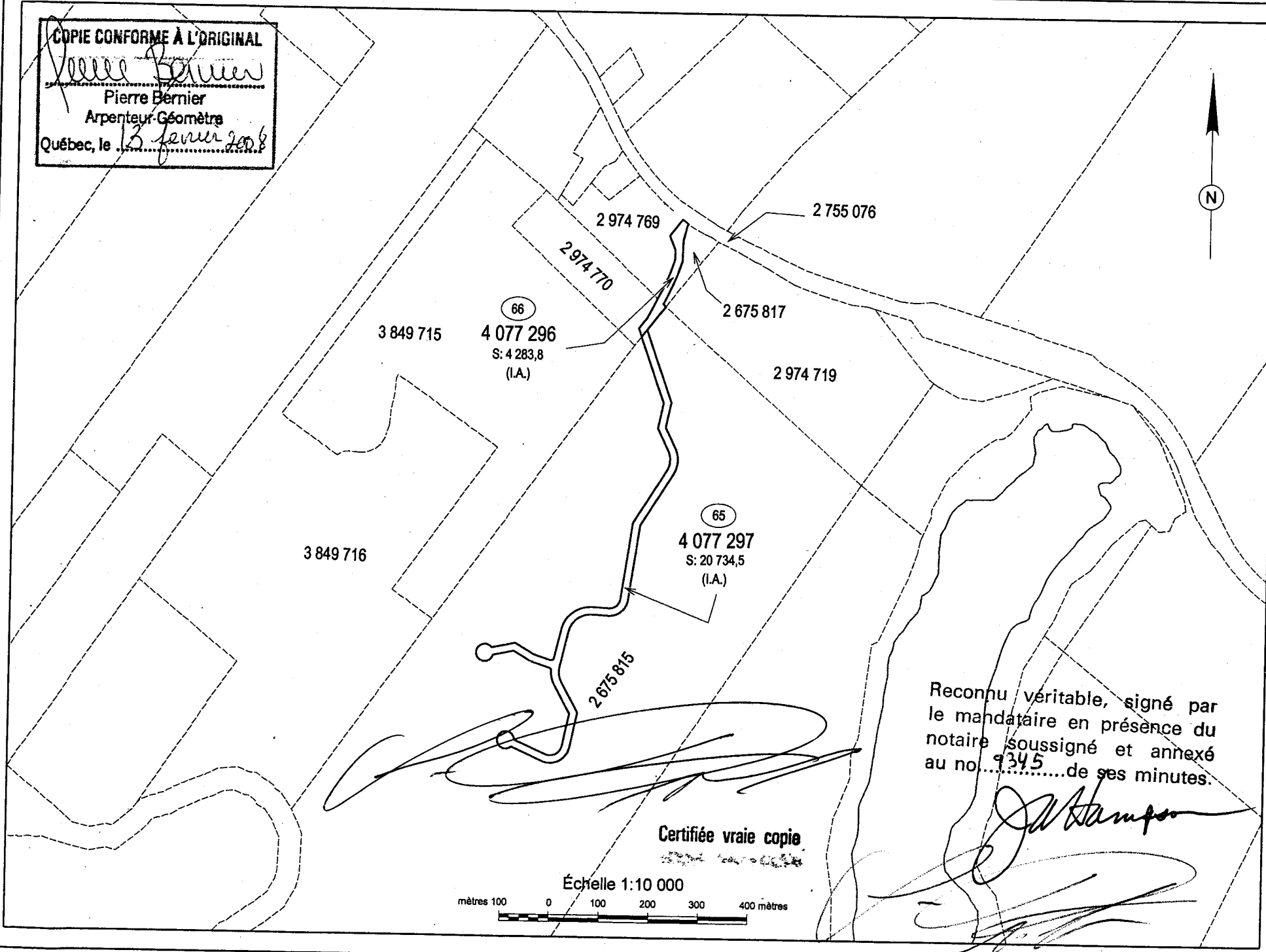
Pierre Bernier
Pierre Bernier
Arpenteur-géomètre

Reconnu véritable, signé par
le mandataire en présence du
notaire soussigné et annexé
au no. 9245.....de ses minutes.

[Signature]
Certifiée vraie copie

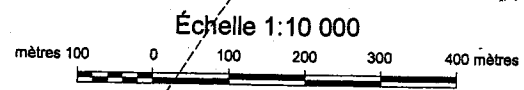
[Signature]

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Pierre Bernier
 Pierre Bernier
 Arpenteur-Géomètre
 Québec, le 13 février 2008



Reconnu véritable, signé par
 le mandataire en présence du
 notaire soussigné et annexé
 au no. 9345 de ses minutes.

Certifiée vraie copie



Ministère des
 Ressources naturelles
 et de la Faune
Québec

PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD
PLAN
D'ACQUISITION

Cadastre : du Québec
 Municipalité : Racine
 MRC : Le Val-Saint-François
 Circ. foncière : Richmond
 Région administrative : Estrie

Légende :
 Immeuble à acquérir (I.A.)

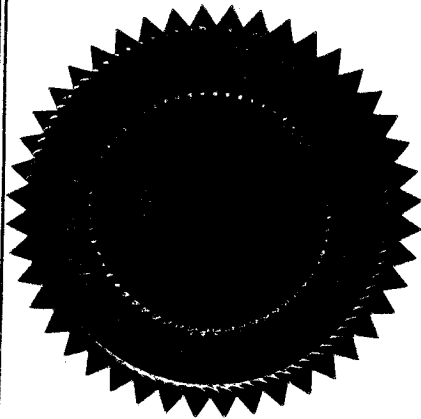
Dossier : 0502-0266-00-6400

Plan no. : 0502-0266-00 1C/1

Québec, le 12 février 2008
 Par : Original Signé
 Pierre Bernier
 Arpenteur-géomètre

Minute : 1805 Matricule : 1511

L'original de ce document est déposé au
 Greffe de l'arpenteur général du
 Québec du ministère des Ressources
 naturelles et de la Faune



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ : LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE : JOHNSON
PROJET : PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD

PLAN N° : 0502-0266-00 f1A/1
DOSSIER :

PARCELLE N° 18 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-seize mille cent trois (2 676 103) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 992 318,6 mètres carrés

PARCELLE N° 16 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante et un (2 974 761) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 259 283,2 mètres carrés

PARCELLE N° 17 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-deux (2 974 762) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 738 248,4 mètres carrés

PARCELLE N° 34 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-trois (2 974 763) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de la Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Superficie : 193 633,8 mètres carrés

PARCELLE N° 48 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-quinze mille huit cent quinze (2 675 815) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 831 492 mètres carrés

PARCELLE N° 49 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-quinze mille huit cent seize (2 675 816) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 25 018,3 mètres carrés

PARCELLE N° 61 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent dix (2 974 710) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 656 651,2 mètres carrés

PARCELLE N° 43 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-quinze mille neuf cent cinquante (2 675 950) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 637 640,3 mètres carrés

PARCELLE N° 54 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-seize mille deux cent douze (2 676 212) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 939 122,7 mètres carrés

PARCELLE N° 10 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions sept cent cinquante-cinq mille quatre-vingt-cinq (2 755 085) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 85 756,9 mètres carrés

PARCELLE N° 59 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent huit (2 974 708) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 391 268 mètres carrés

PARCELLE N° 60 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent neuf (2 974 709) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 950 284,8 mètres carrés

PARCELLE N° 62 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent onze (2 974 711) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 575 902,4 mètres carrés

PARCELLE N° 50 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent douze (2 974 712) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 698 975 mètres carrés

PARCELLE N° 52 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent treize (2 974 713) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 95 419,3 mètres carrés

PARCELLE N° 53 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quatorze (2 974 714) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 453 850,9 mètres carrés

PARCELLE N° 51 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quinze (2 974 715) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 8 176,3 mètres carrés

PARCELLE N° 38 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent dix-neuf (2 974 719) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 122 749,8 mètres carrés

PARCELLE N° 39 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt (2 974 720) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 47 557,9 mètres carrés

PARCELLE N° 40 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt et un (2 974 721) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 14 985,2 mètres carrés

PARCELLE N° 42 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt-deux (2 974 722) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 190 784 mètres carrés

PARCELLE N° 1 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente et un (2 974 731) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 376 772,1 mètres carrés

PARCELLE N° 2 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-deux (2 974 732) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 62 872,8 mètres carrés

PARCELLE N° 19 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-trois (2 974 733) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 218 950,3 mètres carrés

PARCELLE N° 20 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-quatre (2 974 734) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 832 491,5 mètres carrés

PARCELLE N° 21 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-cinq (2 974 735) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 635 177 mètres carrés

PARCELLE N° 22 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-six (2 974 736) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 435 371,3 mètres carrés

PARCELLE N° 23 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-sept (2 974 737) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 444 509,4 mètres carrés

PARCELLE N° 24 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-huit (2 974 738) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 895 886,7 mètres carrés

PARCELLE N° 25 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent trente-neuf (2 974 739) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 891 495,4 mètres carrés

PARCELLE N° 26 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante (2 974 740) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 894 074,4 mètres carrés

PARCELLE N° 4 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante et un (2 974 741) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 631 999,4 mètres carrés

PARCELLE N° 5 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-deux (2 974 742) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 666 805,4 mètres carrés

PARCELLE N° 8 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-trois (2 974 743) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 535 069,4 mètres carrés

PARCELLE N° 11 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-quatre (2 974 744) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 317 339,2 mètres carrés

PARCELLE N° 13 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-cinq (2 974 745) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 105 735,8 mètres carrés

PARCELLE N° 27 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-six (2 974 746) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 801 584,7 mètres carrés

PARCELLE N° 29 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-sept (2 974 747) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 516 875,6 mètres carrés

PARCELLE N° 37 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent quarante-neuf (2 974 749) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 504 309,5 mètres carrés

PARCELLE N° 41 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante (2 974 750) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 588 578,1 mètres carrés

PARCELLE N° 45 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante et un (2 974 751) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 564 642,6 mètres carrés

PARCELLE N° 47 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-deux (2 974 752) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 327 238,5 mètres carrés

PARCELLE N° 6 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-trois (2 974 753) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 256 488,5 mètres carrés

PARCELLE N° 7 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-quatre (2 974 754) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 429 363,6 mètres carrés

PARCELLE N° 12 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-cinq (2 974 755) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 153 021,7 mètres carrés

PARCELLE N° 14 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-six (2 974 756) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 26 440,7 mètres carrés

PARCELLE N° 28 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-sept (2 974 757) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 53 877,6 mètres carrés

PARCELLE N° 30 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante-huit (2 974 758) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 102 709,4 mètres carrés

PARCELLE N° 9 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-douze (2 974 772) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 195 103,9 mètres carrés

PARCELLE N° 44 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-deux (3 686 982) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 270 768,6 mètres carrés

PARCELLE N° 46 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-trois (3 686 983) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 264 286,2 mètres carrés

PARCELLE N° 56 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-quatre (3 686 984) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 316 124,5 mètres carrés

PARCELLE N° 55 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions six cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-cinq (3 686 985) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 834 810,5 mètres carrés

PARCELLE N° 33 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions sept cent trente-neuf mille soixante-quatre (3 739 064) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 57 040,9 mètres carrés

PARCELLE N° 57 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions neuf cent trente-trois mille deux cent six (3 933 206) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 625 134 mètres carrés

PARCELLE N° 58 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions neuf cent trente-trois mille deux cent sept (3 933 207) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 165 511,9 mètres carrés

PARCELLE N° 31 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions neuf cent trente-quatre mille cinquante et un (3 934 051) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 69 601,2 mètres carrés

PARCELLE N° 32 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions neuf cent trente-quatre mille cinquante-trois (3 934 053) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 25 190,8 mètres carrés

PARCELLE N° 35 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-quatre (2 974 764) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

Superficie : 101 330,8 mètres carrés


PARCELLE N° 36 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-cinq (2 974 765) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

Superficie : 184 639,6 mètres carrés

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Pierre Bernier, arpenteur-géomètre, le 22 février 2007 et conservé aux archives du Bureau de l'arpenteur général du Québec sous le numéro 0502-0266-00 f1A/1.

Fait et préparé à Québec, le 22 février 2007 sous le numéro 1778 de mes minutes.


Pierre Bernier
Arpenteur-géomètre

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ : LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE : JOHNSON
PROJET : PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD

PLAN N° : 0502-0266-00 f1A/1
DOSSIER :

PARCELLE N° 3 – Immeuble à acquérir

Le lot deux millions six cent soixante-quinze mille neuf cent quatre (2 675 904) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 1 926 080,1 mètres carrés

PARCELLE N° 15 – Immeuble à acquérir

Le lot trois millions neuf cent trente-quatre mille cinquante-cinq (3 934 055) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Richmond, de la municipalité de Racine.

Superficie : 4 095 042,1 mètres carrés

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Pierre Bernier, arpenteur-géomètre, le 22 février 2007 et conservé aux archives du Bureau de l'arpenteur général du Québec sous le numéro 0502-0266-00 f1A/1.

Fait et préparé à Québec, le 22 février 2007 sous le numéro 1778 de mes minutes.

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Pierre Bernier

Pierre Bernier
Arpenteur-Géomètre
Québec, le 21 février 2008

Pierre Bernier

Pierre Bernier
Arpenteur-géomètre

Certifiée vraie copie

Reconnu véritable, signé par le mandataire en présence du notaire soussigné et annexé au no...9345...de ses minutes.

[Large handwritten signature]
[Large handwritten signature]

No 9345

LE 22 AVRIL 2008

QUITTANCE PARTIELLE

PAR

GREIF BROS CANADA INC./
LES FRÈRES GREIF CANADA INC.

EN FAVEUR DE

LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PARCS DU QUÉBEC

2 ÈME COPIE

Publié à

le

sous le No



LUC DEMERS, NOTAIRE

NOTAIRE

demers, descoteaux, S.E.N.C.

NOTAIRES - NOTARIES

2727, rue King Ouest, bureau 210, Sherbrooke (Québec) J1L 1C2
Téléphone: (819) 564-6666 Télécopieur: (819) 821-2092

6 2006 68013



TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

District de : Saint-François
Greffe de : Montréal
No : SAI-M-129658-0703

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
(agissant pour la MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS)

Expropriant

c.

LES FRÈRES GREIF CANADA INC.

Expropriée

AVIS DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

M^e Michel Leclerc, avocat
CHAMBERLAND, GAGNON (JUSTICE – QUÉBEC)
Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice
300, boulevard Jean-Lesage, 1.03
Québec (Québec) G1K 8K6
Téléphone : (418) 649-3524 - Télécopieur : (418) 646-1656

N/D : CQ-2006-000478 - V/D : 6 2006 68013

ME(S): MICHEL LECLERC
 ND: CQ-2006-000478 VD: 6 2006 68013
 TELEPHONE: 418-649-3524
 CANADA
 PROVINCE OF QUÉBEC
 DISTRICT OF SAINT-FRANÇOIS
 TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
 SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES
 NO: SAI-M-129658-0703

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (agissant pour le MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS)

Expropriant

c.

LES FRÈRES GREIF CANADA INC.

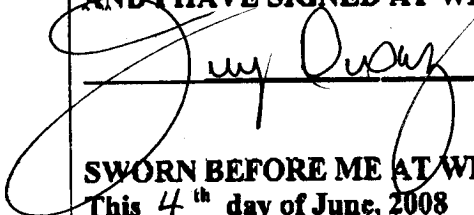
Expropriée

AFFIDAVIT OF SERVICE


I, Jerry Dracz, Process Server and person of age of majority, of the City of Welland, in the Province of Ontario **MAKE OATH AND SAY** that on June 4, 2008 at 11:05 hours, I served the Expropriée named herein as **LES FRÈRES GREIF CANADA INC.** with a true copy of a **AVIS DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ, AFFIDAVIT et PIÈCES**, by leaving the aforesaid as follows:

TO: STEPHEN CORE, a reasonable person, employed as Controller and authorized to accept such for **LES FRÈRES GREIF CANADA INC.** at 4219 Park Street, Niagara Falls, Province of Ontario and I have noted under my signature the date and time of service on the backpage of the said proceedings.

AND I HAVE SIGNED AT WELLAND



SWORN BEFORE ME AT WELLAND
 This 4th day of June, 2008



 A Notary in and for the Province of Ontario